

<http://snetap-fsu.fr/Normandie-declaration-SNETAP-CGT-au-CTREA-du-28-septembre.html>



Normandie : déclaration SNETAP-CGT au CTREA du 28 septembre

- En Région -

Date de mise en ligne : lundi 2 octobre 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Les élus SNETAP-FSU et CGT AGRI ont décidé de ne pas se rendre au CTREA le 28 septembre 2017 pour dénoncer la gestion calamiteuse des ressources humaines dans certains EPL de la région. Nous pensons notamment à : Franck Feuardent, Martine Geneslay, Myriam Grebonval et plus récemment à Isabelle BEAL

De plus nous dénonçons les dysfonctionnements suivants :

LEGTA d'Yvetot

1. Les moyens pour les doubléments effectués depuis la réforme du bac STAV en 2013 ne sont plus attribués entièrement, ce qui oblige à arbitrer début septembre sur des choix différents que ceux décidés en septembre pédagogique en juin. Nous demandons que les choix faits en juin dernier soient respectés.

2. Depuis l'ouverture des classes à 2 options au lycée agricole d'Yvetot, c'est à dire bac pro BIT- LCQ et B TSA STA-ANABIOTEC, en 2010, les heures de coordination attribuées n'ont pas été évaluées en conséquences. Le volume qui était attribué à un coordonnateur (1 h en BAC pro et 3 h en BTS) l'est maintenant pour 2 coordonnateurs dans chaque cycle.

La coordination ne devrait pas être attribuée pour une classe mais pour une option, autrement dit, le travail du coordo n'a pas été divisé par 2 par la réunion de 2 options dans une même classe.

Chaque option demande un coordo pour établir des plans d'évaluation, des gestions de CCF, des inscriptions d'examen, des organisations de stages, tous différents.

Cette constatation et ce travail ont été reconnus par notre proviseur adjoint depuis 2010, et nous avons été remerciés comme il se doit par les moyens qui lui convenaient.

Depuis cette rentrée, seuls les moyens pris en compte dans la DGH pourront apparaître sur nos feuilles de service, nous demandons donc que soit reconnue cette dualité d'options et que les moyens attribués à chacun des coordo soient inscrits dans la DGH (2 x 3 h en B TSA STA- ANABIOTEC et 2 x 1h en BAC PRO BIT-LCQ). Il est demandé aussi de reconnaître et de rémunérer le travail des profs principaux en BIT.

Question subsidiaire : combien de classes à 2 sections regroupées sont concernées dans la région ?

3. A partir de cette année, les "missions locales" ne font plus l'objet de charges horaires mais sont des vacations payées par la région. Les « autres missions » du ministère de l'agriculture ne doivent pas servir à rémunérer des vacations ou des HS, mais donner du temps pour que les agents puissent faire ce travail. Nous demandons que ces missions rentrent sur les fiches de services en dispense de temps de travail.

Le Neubourg : inquiétudes vis à vis du recrutement (seulement 11 élèves cette année en 2nde GT, 18 en 2nde MMA et 23 en 2nde CGEA et 2 classes de 1e re sur 3 à moins de 18 élèves).

Pas de réponse pour l'assistant d'éducation en contrat aide (contrat qui termine fin octobre).

üüüüüüüü

Nous demandons également un proviseur adjoint (ou des heures pour cela) car le proviseur arrive en septembre 2016 sans aucune expérience dans le domaine de l'éducation a donc besoin de soutien.

Pays de Bray :

Les [ACEN](#) perdent entre 0.25 et 0.5 heures hebdo sur leur fiche de service suite aux nouvelles modalités de calcul de leurs [HSA](#) autorisées en fonction de leur quotité de temps de travail. Il y a un manque de visibilité sur l'utilisation de ces reliquats d'heures ainsi recupérées.

Sur le site de Neufchatel en Bray l'inquiétude demeure avec la suppression annoncée de la seconde classe de terminale SAPAAT à la rentrée 2018 au profit du lycée privé de Mesnières, l'impact serait l'équivalent de 2 [ETP](#).

Evreux :

1. L'effectif mentionné sur les fiches de services des enseignants de la classe de Terminale GMNF est incorrect. La classe comporte 25 élèves. Nous attendons que cela soit rectifié.

2. Nous demandons que les moyens de doublement en langues vivantes soient attribués pour la classe de Terminale GMNF, comme cela est le cas en 1^{ère} GMNF.

La note de service [DGER/SDPOFE/N2007-2023](#) fixe le seuil à 21 élèves.

3. Les enseignants qui ont plus de 8h en SVT ont le droit à 1H dite « de vaisselle » lorsque l'établissement ne dispose pas de personnel de laboratoire.

Nous demandons à ce que tous les enseignants de biologie disposent de cette charge de service prévue par les textes.

4. Concernant les « missions locales », nous rencontrons le même problème qu'au LEGTA d'Yvetot. Nous demandons que la mission coopération internationale rentre dans la fiche de service en dispense de temps de travail, au même titre que la mission de développement durable.

5. Dans l'intervalle des vacances, nous n'acceptons plus de faire cours dans des salles (Bac Pro et BTS) non équipées de vidéo-projecteurs alors que nos supports sont numériques. 1 salle sur 2 n'est pas équipée au LEGTA d'Evreux, alors que dans le même temps la Région communique sur son plan « Lycée du futur » et « Lycée 100% numérique ».

Quid également des CAE (voir le courrier adressé le 1 septembre 2017 par M Pauvert au [SRFD](#)) ? L'inquiétude est vive pour les [CDI](#) de Vire et Saint-Hilaire qui risquent de ne plus fonctionner normalement.